

FORMATIONS

SECTEUR PUBLIC

AU SEIN D'ORGANISMES DE FORMATIONS

Notre Cabinet propose des formations en matière de :

- Finances Publics (découverte et ou analyse à visée prospective de budgets de Collectivités),
- Calcul de coûts de services publics intégrés ou pas,
- Relations juridiques, financières et d'objectifs avec des satellites privés (Associations, EPL, SEML, Délégués),
- Mutualisation et optimisation de ressources intra ou inter-collectivités,
- Diagnostics territoriaux (recherches identitaires).

Ces formations sont dispensées au sein de l'INET de Strasbourg, d'INSET ou de CNFPT Régionaux depuis de nombreuses années. Elles sont pragmatiques, mises à jours et interactives avec les cadres stagiaires ou les élus.

AU SEIN DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre cabinet peut réaliser des audits de gestion pour évaluer :

- D'éventuels risques juridiques et financiers avec des partenaires privilégiés ou plus globalement tout satellite,
- L'adéquation ressources allouées et action publique rendue (essentiellement dans le cadre de conventions de délégations de services publiques, de conventions d'objectifs avec des associations, ...),
- Les impacts d'une fusion ou d'une absorption avec un EPCI dans le cadre du S.D.C.I. ou de la loi «NOTRe»,
- Les politiques mises en places en matières socio-culturelles.

SECTEUR PRIVÉ

AU SEIN D'ORGANISMES DE FORMATIONS

Notre Cabinet propose des formations en matière de

- Contrôle de gestion,
- Calcul de coûts,
- Optimisation de ressources,
- Organisation des entreprises,
- Économie (macro) et développement.

Ces formations sont dispensées uniquement dans des organismes reconnus et agréés disposant d'une habilitation de formations auprès de la DIRECTTE ou d'organismes collecteurs.

AU SEIN D'ENTREPRISES (IN SITU)

Notre cabinet est à même, sur demande et après définition des objectifs attendus, d'accompagner des dirigeants seuls ou en groupes pour :

- Mettre en oeuvre une stratégie de management et de gestion pour répondre aux attentes des actionnaires ou fondés de pouvoir,
- Déterminer des outils de contrôles de l'atteintes des objectifs (financiers et/ou qualitatifs),
- Créer une dynamique de réussite pour amener l'ensemble de l'organisation aux objectifs attendus.

NOTRE ENGAGEMENT

UNE «EXCELLENCE» PÉDAGOGIQUE

Notre Cabinet, en plus de disposer d'un numéro d'agrément pour dispenser une activité de formation, compte dans ses références des instituts publics ou privés qui sont reconnus (agréés et éligibles à des fonds salariaux dédiés).

En interne, les associés fondateurs ont des parcours initiaux de cadres et ingénieurs en pédagogie au sein d'organismes là encore reconnus et agréés (AFPA, INET, CNAM).

Chaque formation fait l'objet d'un cahier des charges pédagogique qui fixe les méthodes utilisées, les objectifs attendus et les moyens d'évaluation des actions de formations objets de la contractualisation.

En tant que de besoin, nous nous entourons, sans perdre la maîtrise pédagogique, d'experts dans les domaines étudiés pour des interventions ciblées, pointues. L'expertise initiale des associés fondateurs permet d'assurer un fil rouge avec les stagiaires ou les commanditaires de la prestation d'accompagnement.